

ADIAKAR

Fiche d'identité

Nom commercial :	ADIAKAR
Composition :	METSULFURON-METHYL 200 g/kg
N° AMM :	2080123
Type d'action :	HERBICIDES
Formulation :	(WG) GRANULE DISPERSABLE
Conditionnement :	0.1kg, 0.4kg

Le metsulfuron-méthyle est absorbé à la fois par les racines et par les feuilles puis est véhiculé par systémie ascendante et descendante. Adiakar est notamment utilisé sur céréales à paille et prairies et est efficace sur les dicotylédones annuelles et vivaces.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Blé dur d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m

Usage :
Uniquement sur céréales d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas planter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.

Dose :

Applications :

1 application par an, par culture et par parcelle.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Blé dur d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver. Pour les applications à 30g/ha du stade BBCH 30 à 39 : uniquement après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Blé dur d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour les applications après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Blé tendre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Blé tendre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver. Pour les applications à 30g/ha du stade BBCH 30 à 39 : uniquement après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Blé tendre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour les applications après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Epeautre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver. Pour les applications à 30g/ha du stade BBCH 30 à 39 : uniquement après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Epeautre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour les applications après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Epeautre d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachère semée de moutarde blanche	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Jachère semée de navette fourragère	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachère semée de phacélie	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachère semée de trèfle blanc	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	5 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Jachère semée de trèfle d'Alexandrie	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachère semée de trèfle incarnat	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachère semée de trèfle violet	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	5 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Jachère semée de vesce commune	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Jachères spontanées toutes cultures	Trt Part.Aer.	Limitation pousse et fructification	10 G/HA	1		5 m
<p>Usage :</p> <p>Application du 1er mars au 30 Avril. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Orge d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Orge d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur orge d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Orge d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur orge d'hiver pour des applications après la reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Orge de printemps	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Orge de printemps	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	20 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur orge de printemps. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Prairies non permanentes	Désherbage	Adventices annuelles, Adventices vivaces	15 G/HA	1	7	5 m
<p>Usage :</p> <p>Stade d'application : 6 mois après le semis. Respecter un délai de 7 jours après traitement avant la mise en pâture ou la fauche. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p>						
Prairies permanentes	Désherbage	Adventices annuelles, Adventices vivaces	15 G/HA	1	7	5 m
<p>Usage :</p> <p>Stade d'application : 6 mois après le semis. Respecter un délai de 7 jours après traitement avant la mise en pâture ou la fauche. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.</p> <p>Dose :</p>						
Seigle d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur seigle d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Seigle d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage : Uniquement sur seigle d'hiver après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose : Applications : 1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Seigle d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage : Uniquement sur seigle d'hiver. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose : Applications : 1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Triticale d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	15 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage : Uniquement sur céréales d'hiver pour des applications avant repos végétatif. Diminution du stade maximum d'application de BBCH 29 à BBCH 20 pour des raisons de pertinence agronomique. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose : Applications : 1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Triticale d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	30 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver. Pour les applications à 30g/ha du stade BBCH 30 à 39 : uniquement après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						
Triticale d'hiver	Désherbage	Dicotylédones annuelles, Dicotylédones vivaces	25 G/HA	1	F	5 m
<p>Usage :</p> <p>Uniquement sur céréales d'hiver pour les applications après reprise de la végétation. Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures sur lesquelles le metsulfuron-méthyl n'est pas autorisé, moins de 60 jours après traitement, les cultures ré-implantées moins de 60 jours après traitement ne devront pas être traitées avec un produit contenant du metsulfuron-méthyl.</p> <p>Dose :</p> <p>Applications :</p> <p>1 application par an, par culture et par parcelle.</p>						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :

ADIAKAR



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADIAKAR

Mention d'avertissement :	Attention
Mention de danger :	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence :	P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] SPe 1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du metsulfuron-méthyle plus d'une année sur deux suite à une utilisation sur céréales d'hiver avant repos végétatif. SPe 2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPe 8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage.
DRE	6h
Détenteur homologation :	Albaugh TKI d.o.o
Marque déposée :	ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LIMITED
Réglementation transport ADR :	VOIR FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**